

COMMENT DIRAIS-JE ?

LE PROCESS

Votre projet

Dans un premier temps, nous aborderons ensemble vos attentes en ce qui concerne le travail que j'effectuerais :

Les caractéristiques de l'habillage (couleur, rythme, genre, durée...), le support de destination, la cible concernée, l'apport créatif et son message, ainsi que les délais de livraison, notamment, sont autant d'éléments qui une fois définis me permettront de créer un univers musical efficace et pertinent, en osmose avec votre projet.

Ma proposition

Par la suite, je vous proposerais un devis, que je vous enverrais accompagné d'une **déclaration d'existence**, d'un **borderau déclaratif** et d'un **certificat de précompte**.

Si vous acceptez ma proposition, vous devrez me renvoyer le devis signé, accompagné d'un acompte de 30 % de la somme prévue au titre du règlement définitif : Je vous proposerais alors deux perspectives, et je travaillerais sur celle qui retiendra votre attention.

Bien sûr, nous resterons en contact tout au long du processus créatif, afin d'obtenir le meilleur résultat.

La livraison du travail finalisé se fera sur le support préalablement défini.

Livraison du travail

La livraison du travail se fera sur le support que vous aurez préalablement défini, accompagné de ma facture.

Vous devrez remplir et envoyer **la déclaration d'existence** à l'Agessa afin que cet organisme collecteur auquel mon activité est rattachée puisse vous répertorier.

En tant que diffuseur, vous devrez reverser à l'Agessa une cotation que vous aurez préalablement prélevé sur ma rémunération : **Le borderau déclaratif** que vous devrez envoyer à l'Agessa vous y aidera.

Le certificat de précompte devra quant à lui être rempli par vos soins et m'être retourné avec votre règlement définitif.

Enfin, vous serez, je l'espère, satisfait de notre collaboration.